

# Conseil communal

## Décisions du conseil du 7 décembre 2023

---

### Mérites sportifs et culturels

Le conseil décide d'attribuer les mérites suivants, pour l'année 2023 :

#### Mérites sportifs

- Mme Chloé Monbaron, 3ème place en U14 au championnat valaisan en escrime.
- Mme Flavie Dayer et Amélie Sierro, pour leur 1ère place en U12 au championnat suisse de basketball.

#### Mérite culturel

- M. Baptiste Rudaz, pour ses résultats en percussion au niveau valaisan, 1ère place au concours de timbales et 1ère place au concours de caisse claire.

#### Coup de cœur

- M. Eric Genolet, pour la réalisation d'une plaquette commémorative lors des 70 ans du groupe folklorique l'Alouette.
- M. Manuel Lopes, pour sa 3ème place au Prix d'excellence pour un fromage Raclette AOP de qualité et son travail mettant en valeur les produits du terroir de notre région.

### Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants, en lien avec le dépôt des travaux publics à Tsejeroûle.

- Mandat d'ingénieur civil et structures, au bureau Guillaume Favre SA ;
- Mandat d'ingénieur électricien, au bureau Protech Sàrl ;
- Mandat d'ingénieur CVS, au bureau GD Climat SA ;
- Mandat d'ingénieurs en protection incendie, au bureau ECOfire SA ;
- Mandat de géologues et géotechniciens, au bureau Geoval SA ;
- Mandat d'ingénieurs en environnement, au bureau BEG SA ;
- Mandat d'ingénieur en protection des travailleurs et en sécurité au travail, au bureau Auxyme SA.

### **Promotion des énergies renouvelables**

Le conseil accepte les demandes d'aide aux énergies présentées par 7 citoyens.

### **Aide au logement**

Le conseil accepte une demande d'aide au logement présentée par une famille.

### **Autorisations de construire**

Le conseil délivre une autorisation de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE  
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.